

**1 ASSISTANT
SERVICE DE NEONATOLOGIE**

Expériences et compétences acquises

Exercice en médecine

DES en pédiatrie

Expérience en maladies et anomalies néonatales

Expérience dans la prise en charge des nouveau-nés en salle de naissance en niveau 3

Fonctions et missions exercées

Participation à l'ensemble des activités du service y compris les gardes (sur place)

L'activité peut être exercée aux autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie (première de spécialité)

Qualifications requises

Conditions générales : les candidats au poste d'assistant doivent :

1. Être de nationalité française, avoir obtenu des engagements conclus pour la France et appliqués en Nouvelle-Calédonie, ou être ressortissant de l'un des États membres de la communauté européenne ou d'Andorre
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle-Calédonie
3. Néanmoins ne pas être l'auteur d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en possession régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et morale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. Être âgé à l'échelle de carrière principale à proximité de l'établissement ou à exercer, sauf dérogation temporaire motivée acceptée par le Directeur Territorial de la Santé pour les Services Supérieurs à la Santé

Les candidats ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes précisés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.